

Les Belges plus pessimistes face à l'avenir des pensions mais conscients des enjeux

CBC Banque & Assurance dévoile les résultats de son 6^e Observatoire « Les Belges et leur pension », faisant le point sur les connaissances, intentions et inquiétudes de ces derniers.

- 6 Belges sur 10 ne se trouvent pas suffisamment informés pour comprendre le mécanisme des pensions et 1 sur 2 considère ne pas suffisamment préparer sa retraite.
- 80% des Belges ont entendu parler du projet de réforme des pensions.
- Près de 7 Belges sur 10 considèrent que l'âge légal de la pension devrait tenir compte de la pénibilité du travail.
- 1 Belge sur 2 estime que la pension légale va diminuer sur les 10 prochaines années.
- Plus d'1 Belge sur 2 dispose d'une épargne-pension (56%).

La question des pensions est une préoccupation majeure des Belges même si ces derniers ne maîtrisent pas forcément les différents aspects du système. Bien que les contours du projet de réforme des pensions soient flous pour une majorité de Belges, ceux-ci semblent prendre la mesure des enjeux liés à la pérennité du système. Pour autant, le Belge n'anticipe pas davantage la préparation de sa retraite, souvent faute de moyens.

Mené par IPSOS auprès de 1099 concitoyens, le dernier Observatoire CBC sur « Les Belges et leur pension » met à nouveau en lumière un manque de connaissances en la matière. 6 Belges sur 10 estiment en effet de pas être suffisamment informés pour comprendre le mécanisme des pensions et plus de la moitié des non-pensionnés n'ont pas d'idée claire du montant qu'ils percevront à la retraite.

La réforme des pensions divise

8 Belges sur 10 ont entendu parler du projet de réforme des pensions. La modification des conditions d'accès à la pension anticipée est le sujet dont les Belges informés du projet de réforme ont le plus connaissance, loin devant l'introduction d'un 'malus pension'. Ce projet de réforme est accueilli

négativement par près de 4 Belges sur 10 (39%). A contrario, près d'un tiers des sondés perçoivent la future réforme des pensions comme positive voire nécessaire, même si les mesures pourraient leur être défavorables.

« *Les Belges semblent progressivement prendre conscience des enjeux liés à la soutenabilité du système des pensions* », analyse Patrick Wangneur, Conseiller en Structurations Patrimoniales et Prévoyance chez CBC Banque & Assurance. « *49% des Belges s'attendent d'ailleurs à ce que le montant de la pension légale diminue sur les 10 prochaines années, contre 32% en 2023. Malgré tout, la pension légale reste, et de loin, la première source de revenus sur laquelle les Belges comptent une fois pensionnés* », précise-t-il.

Le même âge pour tous ?

Toujours d'après l'étude CBC, l'âge légal idéal pour prendre sa pension serait de 61,5 ans, loin donc des 67 ans en vigueur dès 2030. A l'heure actuelle, la majorité des gens prennent leur retraite entre 62 et 63 ans. En la matière, d'importants écarts sont observés selon les régions et l'âge des répondants. Ainsi, l'âge légal idéal est de 63 ans parmi la tranche des 55-64 ans alors qu'il est de 59 ans parmi les 18-34. Les Belges estiment également que l'âge de la pension ne doit pas nécessairement être le même pour tous. « *Près de 7 Belges sur 10 (67%) considèrent que l'âge légal de la pension devrait être différent selon les professions afin de tenir compte des différences d'espérance de vie à la retraite* », souligne Pierre Devolder, professeur à l'UCLouvain et membre du Conseil académique des pensions. « *Or, cet aspect est largement absent du projet de réforme du gouvernement. La pénibilité du travail est un sujet complexe, j'en conviens, mais il existe à mon sens des solutions afin de viser davantage d'équité. L'intégration de cette dimension de justice est importante pour réussir une réforme des pensions.* »

Si le projet de texte n'aborde pratiquement pas cet aspect, il prévoit en revanche de mettre les employeurs davantage à contribution. A ce sujet, 57% des Belges percevraient positivement l'obligation, pour l'employeur, de verser une cotisation de 3% dans le cadre de la pension complémentaire (2^e pilier), même si cela risque, à leurs yeux, de ne pas être suffisant.

* Enquête réalisée par le bureau d'études Ipsos, en avril 2025, auprès d'un échantillon représentatif de 1099 répondants belges âgés de 18 à 75 ans. Marge d'erreur : 3%.



Sous embargo jusqu'au lundi 16/06/25 à 13h

Contacts presse :

CBC Banque & Assurance

Gwendoline Hendrick

gwendoline.hendrick2@cbc.be

0474/700 711

BepublicGroup

Arnaud Verwacht

arnaud.verwacht@bepublicgroup.be

0476/037 114